

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Bloat-Lax

#### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit :</b>	Bloat-Lax
<b>ID du produit :</b>	BLX350, BLX4
<b>Synonymes :</b>	Sans objet
<b>Famille chimique :</b>	Sans objet
<b>Application :</b>	Comme soutien dans le traitement de l'indigestion spumeuse aiguë chez les bovins, les chèvres et les moutons. Il peut également les utiliser comme laxatif et émollient.
<b>Distribué par:</b>	Alberta Veterinary Laboratory Ltd. 7226- 107th Avenue South East Calgary, Alberta Canada T2C 5N6
<b>Pour information, composez :</b>	(403) 456-2245
<b>En cas d'urgence, composez :</b>	613 996-6666 (CANUTEC) 1 800 463-5060 OU 418 656-8090 (Centre antipoison)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Effets aigus possibles sur la santé :** Dangereux lors d'un contact avec la peau (irritation) or les yeux (irritation) ou lors d'une inhalation. Dangereux lors d'un contact avec la peau (sensibilisation) ou d'ingestion. Légèrement dangereux au contact de la peau (irritant). Une inflammation de l'œil est caractérisée par de la rougeur, des larmoiements et de la démangeaison. Une inflammation cutanée est caractérisée par de la démangeaison, de la peau sèche, de la rougeur ou parfois des vésications.

**Effets chroniques possibles sur la santé :** EFFETS CANCÉROGÈNES : Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES : Non disponible. EFFETS TÉRATOGENES : Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT : Non disponible. La substance est toxique pour le sang. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut être nocive pour certains organes donnés.

#### 3. INGRÉDIENTS (COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS)

Ingrédient	Pourcentage	DL <sub>50</sub> et CL <sub>50</sub> voie et espèces :
Docusate de sodium	60 mg de docusate de sodium/30 ml	Docusate de sodium : ORAL (DL <sub>50</sub> ) : aigu : 1900 mg/kg [rat]
Huile de soja	50 % (p/p)	Non disponible

## BLOAT-LAX

**4. PREMIERS SOINS**

<b>Contact avec les yeux :</b>	Vérifier la présence de lentilles cornéennes et les retirer. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, demander une aide médicale.
<b>Contact avec la peau :</b>	Bien laver la peau avec de l'eau et du savon. Couvrir la peau irritée avec une crème émolliente. En cas d'irritation, demander une aide médicale.
<b>Inhalation :</b>	Non disponible
<b>Ingestion :</b>	NE PAS faire vomir à moins de directives médicales en ce sens. N'administrer aucune substance par voie orale à une personne inconsciente. Relâcher les vêtements serrés comme les collets, les cravates, ceinture ou manches. Si des symptômes se manifestent, demander immédiatement une aide médicale.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

<b>Point d'éclair :</b>	282 °C / 539,6 °F (Huile de soja)
<b>Méthode utilisée :</b>	Pensky- Martens
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	445 °C / 833 °F (Huile de soja)
<b>Limite d'inflammabilité à l'air (%) :</b>	Non disponible
<b>Moyens d'extinction :</b>	Non disponible
<b>Risques lors d'exposition particulière :</b>	Risques d'explosion lors de choc : Non disponible. Risques d'explosion lors d'une décharge statique : Non disponible.
<b>Risque de décomposition et de combustion de la matière (lors d'incendie) :</b>	Non disponible
<b>Équipement de protection particulier :</b>	Liquide inflammable, insoluble dans l'eau.
<b>PETIT INCENDIE :</b>	Utiliser une poudre chimique SÈCHE.
<b>GROS INCENDIE :</b>	Utiliser de l'eau en vaporisation, en nébulisation et en mousse. Ne pas utiliser un jet d'eau.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>Petit déversement :</b>	Absorber avec un matériau inerte et placer le déchet dans le contenant approprié pour l'élimination.
<b>Déversement important :</b>	Absorber avec un matériau inerte et placer le déchet dans le contenant approprié. Terminer le nettoyage en versant de l'eau sur la surface contaminée et laisser égoutter par le système sanitaire.

## BLOAT-LAX

**7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

<b>Manutention :</b>	Conserver loin de la chaleur. Garder éloigné des sources d'allumages. Vider les contenants risque de provoquer un incendie; laisser évaporer les résidus sous une hotte d'aspiration. Écraser tout équipement contenant le produit. Ne pas respirer les gaz, les émanations, les vapeurs ou le jet de vaporisation.
<b>Entreposage :</b>	Garder le contenant au sec. Conserver dans un endroit frais. Enfourer tout équipement contenant le produit. Garder le contenant bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Les matériaux combustibles doivent être entreposés loin de la chaleur extrême et d'agents oxydants forts.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Mesures d'ingénierie :</b>	Fournir un système d'évacuation d'air ou autre contrôle d'ingénierie pour maintenir la concentration atmosphérique sous le seuil maximum acceptable. S'assurer qu'il y a des stations de lavage oculaire, des douches d'urgence à proximité des postes de travail.
<b>Protection personnelle :</b>	Lunettes de protection. Sarrau. Respirateur anti-vapeur. S'assurer d'utiliser un respirateur approuvé ou certifié, ou un équivalent. Gants.
<b>Seuils d'exposition :</b>	Non disponible

**9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES**

<b>État physique :</b>	Liquide
<b>Couleur :</b>	Blanc
<b>Odeur :</b>	Caractéristique (légère)
<b>pH :</b>	3,8 – 5,6
<b>Densité :</b>	0,92 – 0,95 @ 20 °C
<b>Point d'ébullition :</b>	Non disponible
<b>Point de congélation et de fusion :</b>	Non disponible
<b>Pression de la vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de la vapeur :</b>	Non disponible
<b>% de volatilité par volume :</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Solubilité :</b>	Non disponible
<b>COV :</b>	Non disponible
<b>Viscosité :</b>	Non disponible
<b>Poids moléculaire :</b>	Non disponible
<b>Autre :</b>	Non disponible

## BLOAT-LAX

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité :</b>	Le produit est stable.
<b>Température d'instabilité :</b>	Non disponible.
<b>Facteurs d'instabilité :</b>	Non disponible.
<b>Incompatibilité avec diverses substances :</b>	Non disponible.
<b>Corrosivité :</b>	Non-corrosif en présence de verre.
<b>Remarque particulière concernant la réactivité :</b>	Non disponible
<b>Remarque particulière concernant la corrosivité :</b>	Non disponible.
<b>Polymérisation :</b>	Ne se produit pas

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Voie d'entrée :</b>	Contact oculaire. Inhalation. Ingestion.
<b>Toxicité animale :</b>	Toxicité orale aiguë (DL <sub>50</sub> ) : 1900 mg/kg [Rat]. (Docusate de sodium).
<b>Effet chronique chez l'humain :</b>	Docusate de sodium toxique dans le sang.
<b>Autres effets toxiques chez l'humain :</b>	Légèrement dangereux au contact de la peau (irritant, perméabilisateur), avec les yeux (corrosive), lors de l'ingestion, de l'inhalation.
<b>Remarque particulière concernant la toxicité animale :</b>	Non disponible.
<b>Remarque particulière concernant les effets chroniques chez l'humain :</b>	Non disponible.
<b>Remarque particulière concernant les effets autres toxiques chez l'humain :</b>	Le produit est irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires supérieures.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité :</b>	Non disponible.
<b>BOD5 et COD :</b>	Non disponible.
<b>Produit de la biodégradation :</b>	Risques possibles d'une dégradation dangereuse à court peu probables. Toutefois, une dégradation à long terme risque de générer des résidus de produit.
<b>Toxicité du produit de la biodégradation :</b>	Le produit de la dégradation est plus toxique que le produit comme tel.
<b>Remarque particulière concernant le produit de la biodégradation :</b>	Non disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Élimination des déchets :** Les déchets doivent être éliminés de façon sécuritaire conformément à la réglementation fédérale, provinciale et locale en matière de contrôle environnemental.

## 14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

<b>Classification DOT :</b>	N'est pas un produit contrôlé selon DOT (États-Unis).
<b>Identification :</b>	Sans objet
<b>Disposition particulière pour le transport :</b>	Sans objet

## 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

**Règlementation fédérale et provinciale :** TSCA 8(b) Inventaire : Docusate de sodium

**Autre réglementation :** OSHA : « Produit chimique dangereux » conformément à la Norme de communication de risques (29 CFR 1910.1200).

**Autres classifications :**

**SIMDUT (Canada) :** CLASSE D-2B : Matière toxique ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)  
(Docusate de sodium)  
Non contrôlé selon SIMDUT (Canada) (huile de soja)

**DSCL (EEC) :**

**HMIS (É.-U.) : (huile de soja)**

Risque sanitaire : 1

Risque d'incendie: 1

Réactivité : 0

Protection personnelle : a

**National Fire Protection Association (É.-U.) : (huile de soja)**

Santé: 1

Inflammabilité : 1

Réactivité : 0

Dangers particuliers :

**Équipement de protection :** Gants. Sarrau. Respirateur anti-poussière. S'assurer d'utiliser un respirateur approuvé ou certifié, ou un équivalent. Porter le respirateur lorsque la ventilation n'est pas suffisante. Lunettes protectrices contre les éclaboussures.

## 16. AUTRE INFORMATION

Les renseignements ci-dessus sont, à notre connaissance, justes et représentent les meilleurs renseignements que nous possédons pour le moment. Toutefois, nous ne garantissons aucune commercialité ou autre garantie, décrite ou sous-entendue, conformément à ces renseignements et nous ne sommes aucunement responsables des conséquences de son utilisation. Les utilisateurs devraient procéder à leurs propres recherches de façon à établir si le produit est adéquat pour l'utilisation prévue du produit. En aucun cas, Alberta Veterinary Laboratories Ltd. n'est pas tenue responsable des éventuels réclamations, pertes ou dommages de tiers, de la perte de bénéfices ou de tout dommage spécial, indirect, accidentel, immatériel ou exemplaire, quelle que soit sa cause, même si Alberta Veterinary Laboratories Ltd. a été avertie de la possibilité de tels dommages.

**Ce produit a été classé conformément aux critères relatifs aux substances dangereuses du règlement sur les produits contrôlés (HPR) et la FDS contient tous les renseignements requis par le HPR.**

**Date de révision : 2022-03-16**